

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 27 (1956)

Heft: 8

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVIIe ANNÉE

Paraît une fois par mois

No 8. Août 1956

S O M M A I R E

Bienne, ville bilingue — Nos revendication concernant la ligne de Delle
L'action jurassienne de solidarité en faveur des communes des C.J.
L'Ecole d'horlogerie, de mécanique et d'électricité de Saint-Imier
Marché du travail — Communications officielles

BIENNE, VILLE BILINGUE¹⁾

Au sens propre, « bilingue » ne peut se dire que d'individus pour qui deux langues sont ce que, pour la plupart des hommes, est la langue maternelle : la forme faite de sons articulés et de syllabes associés à des idées, de groupes de mots, d'intonations, d'accents, de rythmes, et qui leur sert non seulement à formuler leur pensée, mais encore à penser leurs sentiments, leurs volitions, leurs représentations, à les mettre en ordre, « en forme », à les rendre communicables et capables de déclencher ou d'influencer la pensée, la volonté et les sentiments d'autrui. Au lieu d'un seul de ces systèmes, l'homme bilingue dispose plus ou moins souverainement de deux de ces trésors de moyens d'expression et de pensée; espèce humaine toute particulière, fort appréciée des commerçants, industriels ou diplomates qui ont affaire à des clients ou à des groupes sociaux de langues différentes ; idéal, un peu facile, des gens qui veulent faire carrière dans le monde des affaires ou des relations internationales ; type humain voué aux géomonies par les divers nationalismes racistes, culturels ou linguistiques qui ont sévi et continuent de sévir depuis l'époque romantique. Un certain courant du nationalisme linguistique et du romantisme littéraire peut d'ailleurs provoquer dans l'individu devenu bilingue sans son propre consentement d'assez graves complexes d'infériorité. Notons en passant que ce problème est une difficulté de nature plutôt imaginaire et sentimentale : cet aspect du bilinguisme n'existe ni du temps de Cicéron, de Virgile ou de l'empereur Auguste, où tout homme cultivé était bilingue (latin et grec), ni au moyen âge, où tous les clercs et tous les étudiants possédaient au moins la langue maternelle et le latin, ce dernier étant la langue de culture ; il a fallu le retour désespéré à la « nature », c'est-à-dire au paradis perdu de l'unité de la personnalité déchirée par l'individualisme, et l'obsession mystique de l'harmonie entre le corps et l'âme — pour faire du bilinguisme un problème moral.

¹ Exposé de M. A. Küenzi, professeur, à l'Assemblée générale de l'ADIJ du 21 avril 1956 à Bienne.